MEMOIRE I HOMMAGE AUX VICTIMES DU CRASH DU VOL AF447 RIO DE JANEIRO - PARIS

lundi 1er juin 2020, par Thémis

Le 1er juin 2009, un avion Airbus de la compagnie AirFrance, reliant Rio de Janeiro à Paris, disparaissait dans l'Atlantique avec 228 personnes à bord.

Aujourd'hui, quelques familles et proches de victimes se sont réunis, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, devant la stèle commémorative érigée en 2010.

En raison du contexte sanitaire, aucune cérémonie commémorative officielle n'a pu être organisée en mémoire des 228 victimes de la catastrophe aérienne française la plus meurtrière.

Dans cette période que nous savons particulièrement douloureuse, la FENVAC adresse ses pensées les plus solidaires aux proches des victimes, marqués à jamais par cette tragédie.

Les souvenirs sont ébranlés par de trop nombreuses questions restées sans réponses malgré dix années de procédure éprouvantes pour ces familles réunies au sein de l'association Entraide et Solidarité AF447. Dans leur quête de vérité et de justice, elles ont vu leur douleur ravivait le 5 septembre dernier lorsque les juges d'instruction chargés de l'enquête ont rendu une ordonnance de non-lieu, écartant ainsi Air France et Airbus de toute responsabilité.
Alors qu'il ressort des différentes expertises que le crash serait dû au givrage des sondes Pitot, permettant notamment de mesurer la vitesse de l'avion, qui avaient transmis des mauvaises informations aux pilotes les désorientant, les juges ont considéré avant tout procès que les éléments constatés ne permettaient pas de conduire au relevé d'une infraction de nature pénale.
Le Ministère Public avait pourtant demandé dans ses réquisitions le renvoi à tout le moins d'Air France et non d'Airbus (en tant que constructeur), mais telle n'a pas été la position finalement retenue par les juges.

L'Association des familles de victimes et la FENVAC ont fait appel de l'ordonnance de non-lieu et attendent aujourd'hui une décision exemplaire qui honorerait la mémoire des victimes disparues et s'inscrirait dans le sens de la prévention des catastrophes aériennes.

Nous n'oublions pas.